

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DPA 45 Ecole élémentaire 5, rue Prisse d'Avenues (14e) - Permis de construire.

Mme Alexandra CORDEBARD et M. Jacques BAUDRIER, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511 – 1 et suivants ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article R. 421 - 1 relatif au titre du pétitionnaire d'une demande d'autorisation de construire ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'autorisation de déposer la demande de permis de construire en vue de la création d'un bâtiment à usage de sanitaires, situé à l'école élémentaire 5, rue Prisses d'Avenues (14e) ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 30 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission, et par M. Jacques BAUDRIER, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à déposer la demande de permis de construire en vue de la création d'un bâtiment à usage de sanitaires situé à l'école élémentaire 5, rue Prisse d'Avenues (14^e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO